

PRIX DE L'INNOVATION ADF 2019

Exposants du Congrès, inscrivez-vous !

Vous croyez en la pertinence de votre invention pour optimiser la prise en charge et la qualité des soins bucco-dentaires ?

Alors, postulez au Prix de l'Innovation de l'ADF qui met en lumière les fabricants et les industriels du secteur.

Ce prix a pour objectif d'élire l'innovation illustrant au mieux la recherche et le développement de l'industrie dentaire.

Nouveauté 2019 : afin de permettre un trafic de visiteurs encore plus important, les 8 exposants finalistes seront invités à présenter leur innovation sur leur stand.

Le Prix de l'Innovation ADF 2019 vous offre une réelle opportunité de booster votre produit innovant. Ne ratez pas cette occasion !



- Vous pouvez déposer vos dossiers de candidature jusqu'au **26 juillet 2019**.
- Inscription **gratuite** - vous pouvez déposer jusqu'à trois dossiers.
- Chaque dossier doit être accompagné d'une **présentation écrite détaillée de votre produit**, d'un ou de plusieurs visuels, et d'échantillons si possible.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter Sophie Matos
sophie.matos@prpa.fr / 01.46.99.69.69

La communication associée

▪ Signalétique

- Tous les exposants candidats seront signalés dans le *Catalogue de l'Exposition* édité à 50 000 exemplaires.
- Afin de permettre aux finalistes de signaler leur participation au Prix et de donner une large audience à cet événement, **un visuel spécifique** leur sera remis (*logo du Prix sous format Jpeg*). Charge à eux de l'utiliser sur leurs différents supports de communication.
- Les finalistes figureront aussi dans le *Guide de l'exposition* (20 000 exemplaires) remis sur place à tous les visiteurs et congressistes.
L'ADF mettra à leur disposition une vitrine à placer sur leur stand afin d'exposer leur produit ainsi qu'un panneau d'information.

▪ Communication de proximité

L'ADF se charge d'assurer la promotion de ce prix sur son site internet adfcongres.com, via son appli mobile ADF, par e-mailing et sur les réseaux sociaux.



▪ Relations presse

Un communiqué de presse sera diffusé aux médias de la presse professionnelle et grand public. Il présentera l'innovation retenue par les votants avec une interview du concepteur.

Les modalités du prix

Participation

Les innovations en compétition doivent avoir été développées entre le 1^{er} septembre 2018 et le 1^{er} octobre 2019.

Pré-sélection par un jury de professionnels

Une pré-sélection des innovations les plus marquantes sera effectuée par un jury composé de représentants de l'ADF et du Comident ainsi que de journalistes de la presse professionnelle dentaire.

8 finalistes

L'ADF dotera chaque exposant finaliste d'une vitrine aux couleurs du Prix, dans laquelle il pourra présenter son produit.

Vote des visiteurs via l'Appli ADF

Tous les professionnels de santé présents au Congrès seront invités à se rendre sur les 8 stands afin de voir les produits et à voter via l'Appli ADF. Le lauréat sera annoncé le samedi 30/11 à 12 heures.

Remise du Prix

La remise du prix aura lieu à l'occasion de la Réunion des exposants organisée par l'ADF en janvier 2020.

Un gagnant sera tiré au sort parmi tous les professionnels de santé qui auront voté. Il recevra un cadeau de la part de l'ADF pour le remercier de sa participation.